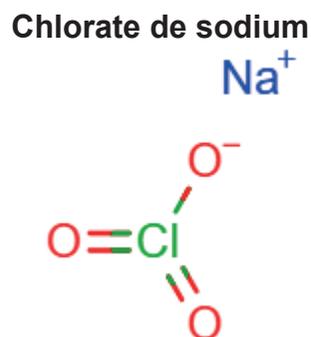
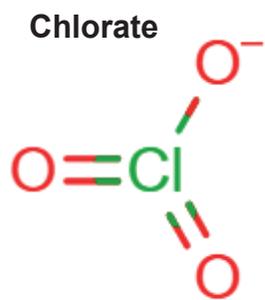


# CHLORATE

Nom	CAS RN	Données disponibles			Code SANDRE	Statut code SANDRE
		BNV-D	ADES	Naïades		
Chlorate	14866-68-3		X	X	1752	Validé
Chlorate de sodium	2146053	X	X	X	5551	Validé



## Recommandations

### Pression (BNV-D)

La pression à considérer est la forme actuellement référencée dans la BNV-D :

**chlorate de sodium +**

*éventuels nouveaux variants commercialisés tels que mentionnés dans E-Phy*

### Surveillance

Pour la surveillance des substances actives et variants listés dans cette fiche, le paramètre recommandé est le paramètre **chlorate (1752)**

Le paramètre chlorate de sodium (5551) ne doit pas être utilisé.

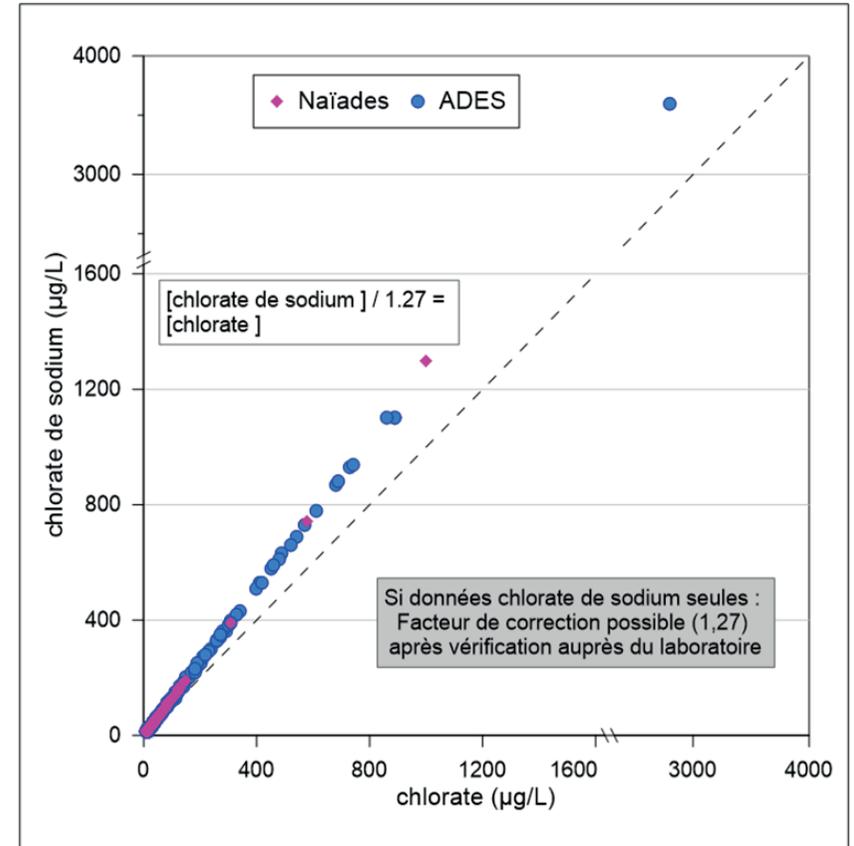
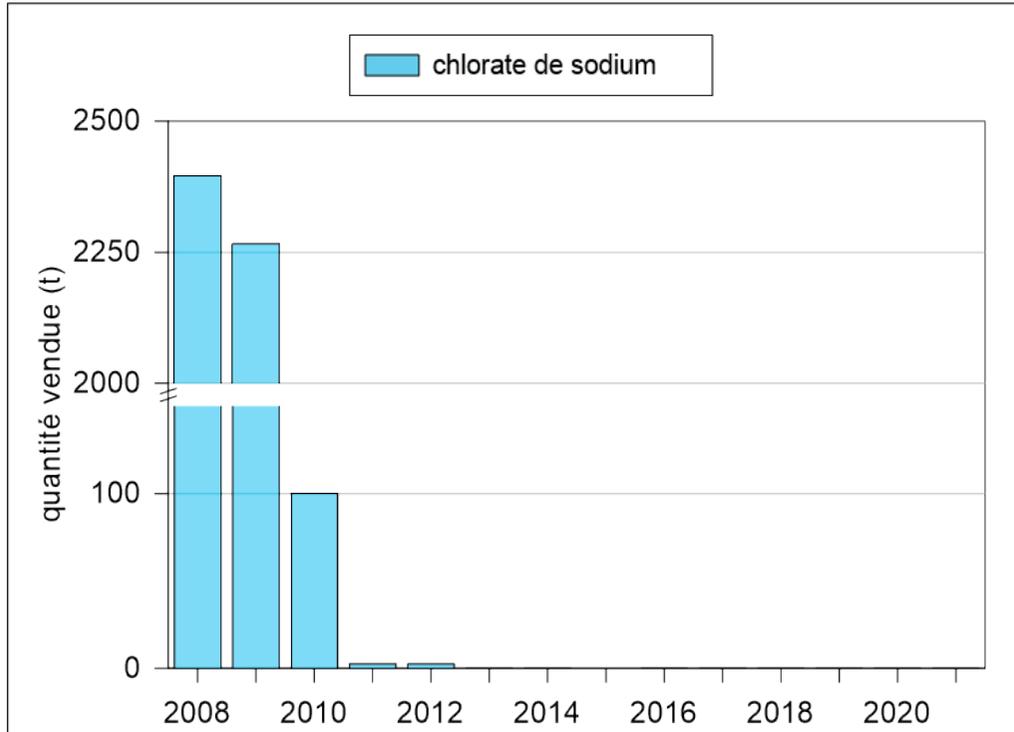
### Impact

Pour l'évaluation de l'impact, le paramètre **chlorate (1752)** est à considérer.

Pour les données déjà acquises, le paramètre chlorate de sodium (5551) doit être considéré comme un doublon du paramètre chlorate (1752) même si les valeurs bancarisées diffèrent (correction liée aux masses moléculaires). Ces paramètres ne doivent donc pas être sommés. En cas de doublons (très grande majorité des données de surveillance), seul le paramètre chlorate (1752) sera considéré. Dans de rares cas, seul un résultat sur le paramètre chlorate de sodium (5551) est bancarisé. Compte tenu du nombre de données concernées, elles pourraient être ignorées. Toutefois, après vérification auprès du laboratoire, un facteur correctif (division par 1,27) peut être utilisé pour transformer les résultats du paramètre 5551 vers le paramètre 1752.

# Informations complémentaires aux recommandations

Ventes annuelles de substances actives en France depuis 2008



Comparaison des concentrations en chlorate (1752) et en chlorate de sodium (5551) quantifiées pour un même prélèvement

## Catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France

variants du chlorates :

chlorate de sodium

chlorates (de soude, de magnésium, de potassium)